



LENNON

Paroisse du canton de Pleyben, sous le patronage de la Sainte-Trinité. Elle était présentée à l'alternative, par le Pape et l'Ordinaire; le Recteur y percevait une dime de 900 livres, et ne comptait que 850 communians, à la fin du XVIII^e siècle.

L'église forme une sorte de parallélogramme, avec un seul bas-côté; sans ouverture du côté de l'Evangile, elle est accostée, du côté de l'Épître, par une sacristie, la chapelle du Rosaire formant bras de croix, et un porche latéral. La nef, comme le bas-côté, sont terminés par un autel accolé au mur.

Voici quel était l'état des prééminences, à Lennon, d'après le procès-verbal du 21 Septembre 1789 (B. 484) :

Au Midi du sanctuaire, au milieu du trumeau, entre le dit sanctuaire et la porte de la sacristie, à six pieds au-dessus du payé, se trouve un écusson en pierre : *de gueules à trois fasces d'azur chargées de six petits oiseaux d'argent ailes déployées, 3-2-1, en forme de console, supportant l'image de la Vierge.*

Même écusson du côté de l'Evangile.

Ces deux écussons sont réclamés par nobles gens Joseph Perichon, S^r de Kerguélen, et Pierre-Joseph-Marie Perichon, S^r de Pratanscoul, comme propriétaires de la terre de Kerguélen. Ils réclament également une tombe sous l'image de la Trinité, au coin du maître-autel, côté de l'Épître, mais ils n'apportent aucun titre.

Au pignon du maître-autel, est une ancienne lizière, sur laquelle sont deux écussons, au côté Nord : *d'argent avec lambel à trois pendants d'or*, et un second au Midi, de même.

Au mur Midi, près de la sacristie, est une lizière avec deux écussons dont les figures sont effacées.

En l'église, au-dessus des arcades qui séparent la nef du bas-côté, est une suite de lizière noire portant sept écussons.

Le 1^{er} au Levant, près du sanctuaire, est un écusson coupé d'un et parti de 4, ce qui fait 8 quartiers : le 1^{er} quartier *de gueules à la pomme de pin ou gland de chêne d'argent* ; le 2^e *d'argent à trois fasces de gueules* ; le 3^e effacé ; le 4^e *de gueules au fermoir d'argent* ; le 5^e *d'argent au chevron d'or, accompagné de 3 besans de même 2-1* ; le 6^e *d'argent à la croix patée de gueules* ; le 7^e et 8^e effacés.

2^e écusson : coupé au 1^{er} *de sable au lambel en chef à 3 pendants d'or* ; le 2^e *d'argent plein* ; 3^e, 4^e et 5^e comme le 2^e ci-dessus ; le 6^e a huit quartiers comme le premier ; le 7^e comme le 2^e ci-dessus.

En la chapelle dépendante de la terre de Kergoniou, proche le mur Nord, est un enfeu avec écusson portant *trois glands de chêne 2-1*, avec pierre tombale et le même écusson avec *pommes de pin*.

Au côté de l'enfeu est peint un écusson surmonté d'une couronne de comte accompagné de *deux lions*, coupé d'un et parti de 4, ce qui fait 8 quartiers comme ci-dessus.

Le même écusson est reproduit sur le revêtement en bois de l'autel de Kergoniou.

Là également, sous l'image de saint Sébastien en bois, un ange porte écusson coupé au 1^{er} d'un lambel, le 2^e à la bande losangée accompagnée de *quatre hermines*.

Dans le fronton du portique, fait en 1772, est un écusson double sous même couronne de comte.

François-Marie Bannalec, recteur.

Le Recteur remarque que l'autel a un beau retable sculpté, mais en mauvais état ; il faudrait 700 livres pour le réparer.

Les seigneurs de Kergoniou, dont il est question dans ce procès-verbal des prééminences de Lennon, avaient un droit singulier dont parle ainsi M. Raymond de la Porte, dans son étude sur la chatellenie de Châteauneuf.

« On raconte que ce seigneur de Kergoniou, en Lennon, avait le droit de pénétrer dans la cuisine du manoir de Trévaré, d'y faire éteindre le feu, d'en faire balayer les cendres et d'y placer un fauteuil pour s'asseoir. Cette tradition doit être le souvenir mal expliqué d'une des solennités prescrites par la coutume de Bretagne, pour prise de possession des droits immobiliers ; le S^{gr} de Kergoniou aurait agi à la requête du propriétaire de Trévaré et en qualité de procureur *ad rem*. Cette hypothèse se fortifie de ce fait que, parmi les S^{grs} de Kergoniou, on compte plusieurs hommes de loi du xv^e au xviii^e siècle. »

••

Il est question, dans les *Actes du Saint-Siège*, de la paroisse de Lennon. C'est ainsi que, le 22 Juin 1366, l'Evêque de Vannes était chargé par le pape Urbain V de conférer à Guillaume Kaer, prêtre de Quimper, la paroisse de Lennon, que devait céder Jean an Balaës de Pont-Croix, pour avoir un autre bénéfice.

L'église de Lennon avait pour recteur, en 1398, Guillaume Corric, qui eut pour successeurs, Pierre Dornic, puis Guillaume Albi ou Le Guen ; il fut question de remplacer celui-ci par un sieur Pierre Le Comte qui, par composition, accepta la paroisse de Bodivit (*Act. S.-S.*, p. 149-150).

Le 1^{er} Juin 1508, une bulle d'indulgence fut accordée à la Trinité de Lennon. Les Archives Départementales en possèdent une copie (G.-582).

RECTEURS DE LENNON AVANT LA RÉVOLUTION

- 1366. Jan an Balaës, de Pont-Croix, se démet.
- 1366. Guillaume de Kaër est nommé.
- 1398. Guillaume Corric.
Pierre Dornic.
- 1405. Guillaume Albi ou Le Guen.
- 1533. 13 Octobre. Décès de Gilles de Bonamour, chanoine et recteur de Lennon.
- 1559. Jacques Hémon.
- 1567. Décès de François Le Vestle, recteur et chanoine (R. G. 125).
- 1547-1580. Louis Meryen (G. 95).
- 1632. Abgrall.
- 1634. Jean Fournier, qui permute avec François Cyron, prêtre du Mans, pour la paroisse de Chevillé, au diocèse d'Angers (G. 103).
- 1766. Gaultron (décimes).
- 1773. Pierre Allain Denis ; né à Quimper en 1734, prêtre en 1758, licencié en Sorbonne, a été sous-principal du collège de Quimper. « Sujet de distinction en tout genre de mérite, excellent prédicateur, donne des retraites au Séminaire ; a refusé la paroisse de Pleyben

en 1779 » (Saint-Luc). Nommé recteur d'Ergué-Gabé-ric en 1785.

1785. François-Marie Bannalec ; né à Plonéis en 1737, prêtre en 1763. A été douze ans vicaire à Plonéour.

A cette époque, Lennon avait pour vicaire Urbain Hervé, né à Lennon en 1747, prêtre en 1771 ; a été à Locarn, puis à Lennon. « Un peu singulier, travaille pour le concours, a parfaitement répondu sur les conférences » (Saint-Luc). Fut nommé à Trélivalaire, trêve de Lothéa.

Louis Le Moal ; né à Lennon en 1747, prêtre en 1775, à Lennon. Envoyé à Tréméven en 1784.

Jean Le Moal ; né à Spézet en 1758, prêtre en 1784, à Spézet, puis à Lennon en 1787. « Va très bien, bon sujet en tout genre. »

Au moment de la Révolution, le vicaire de Lennon était Yves Le Goff, né à Brasparts en 1763, prêtre en 1788.

Tous ces prêtres refusèrent le serment.

M. Pierre-Alain Denis, transféré d'Ergué-Armel à Locudy, fut arrêté, interné au Château de Brest, déporté en Espagne le 13 Août 1792. Le 4 Avril 1793, il était au monastère de Saint-Martin O. S. B. à Santiago. De retour à Quimper, il fut nommé curé de Saint-Corentin, par M^{re} André, et mourut en 1804.

M. François-Marie Bannalec, ou plutôt *Balannec*, s'est rendu à Quimper en Mai 1793, d'où transféré aux Capucins de Landerneau, et déporté en 1794 sur le *Washington*. Mis en liberté le 12 Août 1795, revint en Bretagne. Recteur de Lennon ; mourut en 1804.

M. Urbain Hervé fut déporté à Brême en 1793. Nommé, au Concordat, recteur de Saint-Hernin, il mourut le 9 Mars 1806.

Yves Le Goff. Refusa le serment. Fut nommé recteur de Lannédern en 1802 ; mourut en Janvier 1814.

ROLE DES DÉCIMES EN 1766

Le recteur Gaultron est taxé à 32 l. 1 s. 10 d.

	Extraordinaire.	Ordinaire.
La fabrice	2 ¹ » *	5 ¹ 12 ^s 6 ^d
Rosaire	» 10	3 15 »
Saint-Maudez . . .	» 10	1 5 »
Saint-Nicolas . . .	» 10	1 5 »
Sainte-Barbe . . .	» 10	1 5 »
TOTAL		49 ¹ 4 ^s 4 ^d

Ces trois chapelles existaient au Concordat et sont encore très fréquentées.

Saint-Maudet, à Kernarchguen ou Narguen, que M. Archant, en 1856, disait être une altération du mot *menarguen* (moines blancs), parce que, sans doute, il devait s'y trouver autrefois des Dominicains. Ce qui est de pure imagination. Outre la statue du saint Patron, on y vénère Notre Dame de Bonne-Nouvelle, et saints Come et Damien, dont le martyre est sculpté sur des niches à volets. En 1903, le jour de la Pentecôte, un battant de la cloche tomba et tua une enfant de onze ans.

Saint-Nicolas, à Kermerrien, avec les statues de ce Saint et de Notre Dame. Il est invoqué pour la guérison des fièvres.

Sainte-Barbe, à Ty-Ruel. Pardon le premier dimanche de Juillet. Statues de la Sainte, de saint Corentin et de sainte Marguerite.

L'église paroissiale a été reconstruite en 1861. Elle demeure toujours sous le vocable de la Sainte-Trinité.

RECTEURS DEPUIS LE CONCORDAT

- 1783-1804. François-Marie Balannec, de Plonéis.
 1805-1815. Jean-Baptiste Le Menez.
 1815-1817. Jean Moysan.
 1818-1856. Jean Arhan, de Cléden-Cap-Sizun.
 1856-1863. François-Marie Calvez, de Lannilis.
 1863-1877. Jean-Marie Louarn, de Cléden-Cap-Sizun.
 1877-1906. Goulven Le Roux, de Lesneven.
 1906-1914. Yves-Marie Fagot, de Guiclan.
 1914-1916. Alfred Chavet, de Quimper.
 1916. Joseph-Marie Com, de Spézet.

*VICAIRES

1842. Jean-Michel Arhan.
 1856. Guillaume Castrec.
 1877. Guillaume Le Her.
 1882. Prosper-Louis Le Jacq.
 1883. Jean-Marie Lorient.
 1885. Louis-Victor Pennec.
 1890. Louis-Joseph Mocaër.
 1890. Ange Monfort.
 1897. Alain Fitament.
 1903. Jean-Baptiste Thibault.
 1907-1915. Jean-Marie Caëric.